



Savoir identifier les aides financières à l'habitat

Objectifs de formation

- Connaitre les aides financières.
- Savoir calculer le montant des aides financières.
- Se servir des aides financières pour vendre son devis.

Programme détaillé

Partie 1 : Les aides financières

- Ma PrimeRénov'
- L'éco-Prêt à Taux Zéro (Eco-PTZ)
- Le programme "Habiter Mieux" de l'ANAH
- Les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) (dispositif général, partenariat CAPEB)
- La TVA à taux réduit
- Le chèque énergie
- · Aides des caisses de retraites
- · Aides des collectivités locales
- Aides d'Action Logement
- Dispositif Denormandie

Partie 2 : Le calcul des aides financières

• Exemple de calcul du montant des aides financières à l'aide de devis

Partie 3 : Comment se servir de ces aides financières pour vendre son devis

 Débat pour savoir comment mettre en valeur les aides financières pour mieux vendre son devis

les + de la formation

Notre formateur vous conseillera sur les aides financières les plus adaptées pour vos clients et sur quels travaux précisement ils pourront en bénéficier



<u>Durée</u> : 7 heures



Public visé:

Chef d'entreprise, conjoint(e) salarié(e)/collaborateur(trice) ou salarié(e) souhaitant approfondir leurs connaissances sur les aides de l'Etat



Pré-requis :

Avoir rédigé et proposer des devis



Animation:

Benjamin Lucas, Formateur ARFAB Poitou-Charentes, qualifié et expérimenté



Moyens pédagogiques :

- Exercices pratiques avec devis
- Présentation Power Point
- Echanges collectifs



Moyens techniques :

- Support de cours pédagogique
- Salle équipée avec vidéoprojecteur



Evaluation et sanction de la formation :

- Feuilles d'émargement collectives
- Attestations individuelles de présence
- Vérification des acquis par des exercices tout au long de la formation
- Fiche d'évaluation de la formation renseignée par le stagiaire



A prévoir a noter :

Une connexion internet haut débit ainsi qu'un ordinateur (ou une tablette) équipé d'un micro et d'une caméra.

Association Régionale de Formation pour l'Artisanat du Bâtiment